

AVRIL 1988 . Tirage à 50 exemplaires.

PARUTION du numéro 11 : Début JUILLET 1988

DEPOT des articles

: 18 JUIN 1988 chez JJ COMPAGNON

REUNION du COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur s'est réuni, au complet, le 11 MARS 1988 à BAUME LES DAMES.Y ont participé P PELAEZ et D CAILHOL pour présenter les commissions Secours et Enseignements.L'objet essentiel de cette réunion était la nomination des responsables de commissions après avoir entendu leurs exposés, et ce fut une réunion très constructive.

Ont été désignés comme responsable de chaque commission et sur proposition du président:

- Commission SECOURS Patrick PELAEZ - Commission Enseignement Didier CAILHOL - Commission Fichier Benoit **DECREUSE** - Commission Protection Denis M MOTTE - Commission Programme Inventaire MOTTE Denis (jusqu'à la parution du tome № 1 *)

- Commission Information JJ COMPAGNON.

Chaque club et chaque responsable de commission recevront un compte rendu de cette réunion.

Vous pouvez vous adresser à ces responsables ou au bureau du CDS, mais chacun en ce qui le concerne fera passer l'information au président.

JJ C

Les SUBVENTIONS 1988

Les dossiers QUASI CONTRAT d'OBJECTIF et FORMATION de CADRES BENEVOLES ont été déposés au Conseil Général, et nous attendons l'attribution de la subvention EQUIPEMENT SPORTIF au titre de l'année 1987.

Quant à la subvention FNDS 1988 la somme attribuée au département atteint la somme "fabuleuse" de 2350 Frcs, une vraie misère. Affaire à suivre au cours de la réunion d'étude des dossiers à la DDJS, Mardi 03 MAI 1988.

OBJET TROUVE

Trouvé dans ma voiture une pièce d'appareil photographique de marque CANON.FOCA 20 mm/FOCA CFE 36 mm.Celà appartient à un spéléo.Adresser vous à Jean Jacques COMPAGNON 6 bis,rue de DOLE 25000 BESANCON télé:81 83 22 65.

JJ C

A VENDRE

Les GOUFFRES (1923) et GROTTES et RIVIERES SOUTERRAINNES (1922) du professeur FORNIER.3000 Francs les deux.

Adresser directement à Monsieur Claude PAILLE PAGNEY télé:84 81 03 39 ou 84 81 08 92 39350 GENDREY

JJ C

ENCADREMENT de centres de vacances

De nombreux organismes sont à la recherche de cadres brevetés en spéléologie pour l'encadrement des activités SPELEO.

Si vous êtes intéressé par ces activités vous pouvez contacter directement les responsables de ces centres.N'oublions pas que le département du DOUBS possède plus de 40 Spéléos brevetés.

Camp de pré-adolescents en ARDECHE 22 Juillet au 12 AOUT contacter Mme DESCHAMPS au N° 81 91 01 86

Département de l'YONNE Mois de JUILLET et AOUT Association Départementale FFC 8 Passage SOUFFLOT 89000 AUXERRE télé:86 51 01 46 Mr Serge CALANDRE

Centre de Vacances CASINO à ISPAGNIAC 22 JUILLET au 12 AOUT télé:65 63 67 46 Mr COSTES

C E SNCF STRASBOURG dans le DOUBS JUILLET et AOUT 1988 télé:88 81 69 81 Mrs MARTZ ou KRALL Centre de LOISIRS 1 rue des 67800 BISCHHEIM MAGASINS

Je profite de cette annonce pour signaler que de nombreux organismes s'adressent au CDS pour demander la participation des cadres brevetés à l'encadrement de séjours Vacances et que malgré le nombre de cadres brevetés nous ne pouvons pas toujours faire face à la demande.C'est à nous CDS,CLUBS ou cadres brevetés de nous prendre en mains afin de faire face à cette demande et de protéger notre passion et nos brevets.

JJ C

COMMUNIQUE des CLUBS

Escalade aux CAVOTTES : Quelques cheminées du réseau Nord des CAVOTTES ont été regardées(entre la salle des DUNES et la VOUTE MOUILLANTE).

La cheminée arrosée,au niveau de la naissance du ruisseau,:il n'y a

rien de pénétrable.

La cheminée en entrant dans la grande salle ex-terminale,: à 14 mètres visite d'un méandre de 6 mètres colmaté par des blocs et le concrétionnement, puis escalade jusqu'au sommet de la Salle(19 mètres).

La cheminée arrosée de la grande salle ex-terminale: rien de pénétrable,

tant au niveau de la coulée stalacmitique que de l'arrivée d'eau.

GC P MONTROND, Patrick GROSJEAN

COMMUNIQUE du Gite d'ETAPE du LISON

Le gite d'Etape du LISON recherche pour les mois de JUILLET et AOUT un Initiateur en Spéléologie pour encadrement de ses stages.

Rénumération:118 Frcs par jour ,nourri et logé. Renseignements:GITE ECOLE "Le LISON" 25330 NANS sous Sainte ANNE télé:81 86 50 79.

Michel FAIVRE

REORGANISATION de la COMMISSION SECOURS S.S.F 25

Conformément à ceqqui avait été annoncé lors de l'assemblée générale du CDS 25 à MANDEURE, la commission secours S.S.F 25 s'est restructurée. Elle comporte désormais dans ses rangs un troisième conseiller technique départemental adjoint: DIdier CAILHOL; celui ci a suivi le stage national de formation de CT, qui a eu lieu cet été à LEVIER, avec succès.

Le département du DOUBS qui se situe dans les régions "à risques" en matière de secours souterrain peut compter désormais sur une équipe de 4 personnes faisant fonction de CT ou d'adjoint et celà facilitera la réception des alertes; d'autre part Patrick PELAEZ a pris la relève d'Yves AUCANT au poste de conseiller technique départemental, celui ci devenant CTD A.Un arrèté préfectoral, en date du 2 Février 1988 officialise cette nouvelle situation pour l'ensemble des CT du DOUBS.

CYCLE de FORMATION de CHEFS d'EQUIPES SECOURS et d'EQUIPIERS SECOURS

La commission du Spéléo Secours Français 25 a été à l'initiative de la mise en place d'un cycle de formation de chefs d'équipes et d'équipiers Secours, en commun pour l'ensemble des départements de la Franche Comté.

Ce cursus de formation a été prévu sur 5 séances qui s'échelonnent du mois de Novembre 1987 au mois de Juin 1988. Deux autres opérations sont prévues au cours du dernier trimestre de l'année 1988.

D'ores et déjà 3 séances ont eu lieu:

- 1 séance en falaise <u>25 participants (DOUBS)</u> 1 séance en cavité à la grotte des CAVOTTES <u>35 participants(DOUBS</u> et JURA)
- 1 séance en cavité à la grotte de CAPTIOT(70) 65 participants (DOUBS, JURA, Hte SAONE , TERRITOIRE de BELFORT).

Cette opération s'avère un succès tant sur le plan de la participation

que sur le plan de la formation technique et théorique.

La quatrième séance était prévue au canyon d'AMONDANS.Au cours de celle ci nous devions parfaire l'apprentissage de différentes manoeuvres techniques. En raison de mauvaises conditions météo celle ci a été annulée et reportée au Dimanche 17 Avril au même endroit. Ainsi que celà avait été annoncé au départ, seules peuvent y participer les personnes ayant accepté de suivre l'intégralité de la formation. Pour cette séance du 17 Avril les participants sont priés de se munir du matériel habituel(équipement personnel complet + matos collectif).

Afin de pouvoir mener à bien ce cycle de formation, la LIGUE de Franche Comté et le CDS 25 ont octroyé un budjet de fonctionnement respectif de 5000 Frcs. Les autres CDS prenant en charge la part qui incombe aux spéléos de leur département.

Patrick PELAEZ

EBOULEMENT DANGEREUX au Gouffre de la BAUME des CRETES

Un éboulement important s'est produit dans le collecteur du VERNEAU, à environ 250 mètres en amont du débouché de l'affluent de la BAUME des CRETES.Par divers recoupemnts de C R de visite de la cavité il est probable que celui-ci soit survenu au début du mois de Janvier.

Le passage, constitué par une trémie(lieu de l'accident de Patrick LIBBERT en 1985)est complétement méconnaissable. En effet d'énormes blocs en provenance de la voûte s'y sont écrasés et s'y trouvent en équilibre très instable.Il serait

suicidaire de vouloir y poser le piedsous peine de se voir transformer en "crêpe suzette" .On ne peut franchir l'obstacle sans toucher ces blocs qu'au prix d'une escalade très délicate.

Des mesures de prévention ont été prises en vue d'informer les nombreux spéléos qui fréquentent habituellement la cavité:

- Information mise en place au refuge de DESERVILLERS et au gîte de NANS sous Sainte ANNE. .

- Communiqué de presse(DDPC du DOUBS).

D'autre part en liaison avec les services de la Protection Civile du DOUBS, et en vue d'éviter une interdiction de visite de la cavité, il est prévu un aménagement de ce passage en faisant sauter les blocs à l'explosif. Cette opération devrait permettre de rendre le passage à nouveau praticable sans danger. Cette opération aura lieu dès que les conditions météorologiques le permettront.

REUNION en Préfecture le 03 Février 1988

Une réunion en préfecture, à laquelle participaient P PELAEZ CTD et D CAILHOL CTDA, a eu lieu le mercredi 03 Février 1988.

Y étaient également présents:Mr le directeur de cabinet de Mr le Préfet du DOUBS,Mr le D.D.P.C du DOUBS,Mr le commandant du S.D.I.S,un représentant de la gendarmerie,du SAMU et le responsable des Télécom de Franche Comté.

Cette réunion avait pour objet de clarifier le rôle des différents intervenants en matière de secours souterrains.L'exemole récent de l'accident à la PERTE de VIE de FER a permis d'évoquer certains problèmes(alerte, médicalisation des secours, responsabilités respectives des différents intervenants...).

Les conseillers techniques ont essayé de montrer que le bon déroulement des opérations de secours,il était important que toutes les structures intervenant collaborent ensemble dans la limite de leur compétence respective. Une certaine divergence des points de vue a pu apparaître entre le responsable du S.D.I.S et le SSF à ce niveau.

Un nouveau plan de secours devrait voir le jour durant l'année 1988 et lever certaines ambiguités.

ACCIDENT de la VIE de FER

DEnis MOTTE nous a indiqué que les raisons de la rupture de corde,lors de l'accident de la PERTE de la VIE de FER,étaient une destruction chimique de celle ci par imprégnation de fuel domestique.

En effet cette corde réformée, stockée à proximité d'un bidon de fuel qui a transpiré, s'est trouvée empruntée par mégarde par l'équipe de l'accidenté, alors qu'un peu de fuel domestique avait imprégné la corde sur une longueur de 10 centimètres. Celle ci, à cet endroit, est devenue cassante "comme du verre".

A la lumière de cette explication, de la rupture de corde qui jusque là était restée assez mystérieuse, il convient d'attirer l'attention des spéléos sur le marquage et le stockage des cordes. En effet une destruction chimique de la corde par le fuel domestique pourrait très bien se reproduire et survenir lors d'un transport de matériel dans le coffre d'une voiture. D'autre part il convient de s'organiser en conséquence pour qu'une corde réformée ne puisse pas être utilisée par mégarde et ceci par quiconque. Les spéléos pendent leur vie au bout d'une corde. Pensons y. En l'occurrence lors de l'accident de la PERTE de la VIE de FER cette négligence aurait pu être fatale à notre ami Claude GAUTHIER.

Patrick PELAEZ CTD

Lettre du Docteur PRUGNIAUX

Le docteur PRUGNIAUX n'ayant pu venir à la réunion du 03 Février à la préfecture, a fait parvenir une lettre concernant l'accident du 13/09/88, par l'intermédiaire de Patrick PELAEZ CTD.

Vous en trouverez le contenu intégral ci-contre;

.../...

Je tiendrai cependant à préciser mon opinion sur l'accident survenu le 13 Septembre 1987 à BRETIGNEY notre DAME (DOUBS).

1) Les faits tels que je les ai vécus:

Prévenu téléphoniquement par Monsieur Gérard BROCARD CTD adjoint du DOUBS, je me rends sur les lieux pour appprendre, à mon arrivée, que l'opération de secours touche à sa fin. En fait les sauveteurs, à ce moment, pensent terminer l'évacuation dans les trentes minutes suivantes. Aussi en accord avec les conseillers techniques présents (M.PELAEZ et M.BROCARD) je m'équipe et progresse dans la cavité à la rencontre du blessé pour juger de son état. Au terme d'une galerie étroite et boueuse, je découvre la victime dans un petit ressaut suspendue à l'aide d'un harnais. Le sujet, très tonique, participe activement à la progression et ne réclame aucun soin. Il souffre, néanmoins, des mains et des lombes. Je suis alors sorti pour ne pas géner la manoeuvre dans cette zone étroite.

2)Mon opinion a alors été:

- Sujet en bon état général, excoriation des extrémités supérieures et possibilité de lésions vertébrales.

- Le blessé étant presque dehors,il m'a semblé plus simple de laisser les opérations de secours suivre leur cours.

3)Là où le bât me semble blesser:

Ce qui m'est apparu comme un auto-secours légitimé par le caractère adverse de la cavité et de l'absence d'aide rapide, parait en fait avoir été déja une procédure de secours organisée? Ayant eu à poser, intervenant plus tôt sur le site de l'accident, ce même diagnostic de suspicion de lésions de la colonne, le traitement aurait consisté, principalement, en l'usage impératif d'une civière rigide avec évacuation horizontalisée. Je ne rappelle pas le risque bien connu de manipulation intempestive d'un blessé à la colonne qui est la paralysie définitive du sujet.

CONCLUSION;

Que des équipiers spéléos, à tort ou à raison, choisissent l'évacuation, par leur propres moyens, d'un camarade blessé(l'auto-secours) est une chose dont il serait trop facile de juger à postériori. Par contre l'accident à la PERTE de la VIE de FER me semble avoir vu appliquer des techniques forcément frustres dans une opération de secours organisée.

Docteur Jacques PRUGNIAUX

COMMUNIQUE de la S.H.A.G

Contrairement à ce qui avait été dit,la SHAG a bien versé sa cotisation CLUB au CDS du DOUBS au titre de l'année 1987?Cependant et conformément aux décisions prises en AG à JOUGNE,elle l'a versée directement au stage Conseiller Technique de LEVIER.Le secrétaire du CDS présent à deux excercices durant le stage en avait été informé.

Pour l'année 1988 elle est parmi les premiers clubs du DNUBS à l'avoir versée. Cependant elle doit pappeler que cette cotisation proposée par elle, et votée pendant l'assemblée générale de MORTEAU en 1986, n'avait pas un caractère reconductible. La SHAG n'est nullement opposée sur le principe, à cette cotisation, mais il conviendrait qu'à chaque assemblée générale le principe en soit reconduit et le montant fixé. Les membres des clubs du DOUBS ont beaucoup changé depuis 1985 et il serait juste qu'ils soient associés à cette décision.

Patrick PELAEZ Texte au titre Membre de la SHAG

Les INFORMATIONS du PRESIDENT du CDS

Les dernières pages de ce bulletin comprendront une copie du courrier de la C.P.E.P.E.S.C,adressé à D MOTTE responsable de la commission Protection du CDS 25,et la réponse faite,à cette même association,par R BRUN responsable de la commission Protection de la Ligue Spéléologique de Franche Comté.

Une réunion dinformation, entre le C.R.O.S, le C.R.T et les présidents de comités régionaux et départementaux a eu lieu le 22 Mars au Centre International de Séjours à BESANCON .

D CAILHOL a représenté la Ligue et JJ COMPAGNON a représenté le Comité Départemental.

La discussion essentielle a été l'association des disciplines sportives et du tourisme en faveur des personnes intéressées qui voudraient découvrir le tourisme en Franche Comté et en pratiquant certaines activités sportives.

Affaire à suivre et toutes les sujétions seront les bienvenues.

Le gouffre BERGER est réservé du 18 au 26 Septembre 1988.Les spéléos intéressés sont priés de s'inscrire pour le 04 Aout 1988.Des informations complémentaires paraitront dans le prochain bulletin.

Déplacement à LEIZIN(SUISSE) pour la visite du gouffre du CHEVRIER, les 30 et 31 JUILLET 1988. Inscriptions jusqu'au 23 JUILLET 1988.

La semaine du SPORTS pour TOUS aura lieu en fin JUIN(DDJS et CDOS). Le CDS 25 s'associe à cette manifestation et compte sur votre participation.

Tous les clubs sont invités à faire parvenir des informations pour le bulletin. Ces informations devront parvenir pour la date voulue, êtree rédigées lisiblement.

Je recherche un spéléo connaissant bien le maniement d'un ordinateur avec une imprimante à traitement de textes et possédant un tel matériel.

Quelques clubs n'ont pas encore réglé leur cotisation,qu'ils veulent bien faire diligence.La création de l'annuaire 1988 devant avoir lieu vers la mi—Juin.

Tout dossier de stage devra parvenir pour signature au président du CDS dans les délais réglementaires.Les demandes de signature,pendant le stage,ne seront plus acceptées.

La cassette VIDEO, intitulée 48 Heures pour un NETTOYAGE, est parue. Je viens d'en recevoir un exemplaire. Une projection, dans le cadre de la commission Protection, sera faite en début de l'été dans la communne de SOYE. Les maires de SOYE et de BOURNOIS, les conseillers généraux, les administrations, les populations locales, et tous les participants à l'opération Nettoyage POURPEVELLE et BOURNOIS seront conviés à cette séance. Cette casette sera bientôt en vente.

Prochaine réunionedes cadres EFS,le 16 Avril 1988,au refuge Spéléo de BESAIN(JURA).

Le stage Découverte, de PAQUES 1988, (JJ COMPAGNON)a été annulé pour manque de stagiaires.

Nos collègues BELGES lisent, avec attention, notre bulletin et il n'est pas rare de voir dans leurs bulletins (UBS INFOS et REGARDS) des informations concernant notre région. Lors d'un récent déplacement en BELGIQUE j'ai appris qu'ils organisaient une projection vidéo (suspension inerte en cuissard, COMED 1986) afin de sensibiliser leurs spéléos à l'urgence du décrochage......

NECROLOGIE :En début d'année Gérard HERZOG, président du CDS 90, vient de disparaitre brusquement; La ligue a été représentée, par JM FROISSARD, à ses obsèques. Le CDS 25, l'ayant appris par après, a envoyé un courrier de condoléances et de sympathie à la famille par l'intermédiaire du CDS 90.

Notre ami "Le TRAPPEUR" bien connu pour la grotte des GRANGES MATHIEU vient de décéder dans un accident de moto.Le CDS 25 a adressé, à son épouse et à ses enfants un message de condoléances et de sympathie, et plusieurs spéléos étaient présents à ses obsèques à QUINGEY.

Que leurs mémoires restent gravées dans nos esprits.

COMMISSION PERMANENTE D'ÉTUDE et de PROTECTION DES EAUX, DU SOUS-SOL et des CAVERNES de FRANCHE-COMTÉ

Association Régionale de Protection de la Nature

C.C.P. DIJON 2934 95 E

Répondre à :



Monsieur Denis MOTTE Responsable de la Commission de Protection des Karsts du Comité Départemental de Spéléo du Doubs Superbaume 25110 BAUME-LES-DAMES.

Nos réf.: FD/FG/D 734 Objet: Projection de ROMAIN.

Besançon, le 14 mars 1988

Monsieur le Responsable,

A la suite de la projection de RO η AIN où vous êtes venus avec d'autres spéléos manifester vos critiques à l'encontre :

- des interventions de la CPE au sujet du patrimoine des grottes,
- du film "Grottes en péril",

la Direction de l'Association vous demande de bien vouloir lui faire connaître très précisément toutes les critiques pour les deux chapîtres ci-dessus et précisément point par point afin qu'il en soit discuté en réunion de C.A.

Bien entendu, les affaires de personnes sauf de celles ayant pratiqué des actes de vandalismes n'ont aucun intérêt dans ce débat.

Veuillez croire, Monsieur le Responsable, à l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrètaire Contentieux.

E. COLSON.



LIGUE SPÉLÉOLOGIQUE DE FRANCHE-COMTÉ

Valentigney le 22 mars 1988

Ligue Spéléologique de Franche-Comté COLLONDON 39130 Clairvaux Tél. (84) 25.75.52

Compte bancaire: B.N.P., agence de Champagnole No 050 94 703

référence: Mr R Brun responsable

Commission de Protection du Karst de la Ligue de F . C de Spéléologie

objet: Projection CPEPESC de Romain du 5 mars 1988

votre courrier du 14/3/88

Monsieur le Secrétaire contentieux de la C.P.E.P.E.S.C 3 rue Beauregard 25000 Besançon

Monsieur le Secrétaire

Pour donner suite au courrier que vous avez adressé à Mr Motte , notre délégué du Doubs de protection du karst , concernant la projection de votre film " Grottes en péril " le 5 mars 1988 à Romain , nous tenons à vous faire part des remarques suivantes.

Au préalable , il est important que vous sachiez que nous ne remettons nullement en cause votre objectif concernant la protection des cavités. Ce sont les moyens d'y parvenir que nous contestons à travers votre court métrage, dans lequel je participe bien malgré moi quant à la reconstitution du saccage du Crotot.

Pour la suite , compte tenu du sujet traité en partie dans ce film et relatif à Romain , il aurait été de bon gout d'inviter les spéléos locaux qui ont découvert la grotte , la protègent depuis des années (bénévolement) et la gèrent au mieux sans l'aide d'une Administration' tatilleuse ' . Celà montre que des groupements purements spéléologiques sont capables de gérer le patrimoine souterrain , Romain n'étant d'ailleurs pas unique en France , loin s'en faut.

000/000



LIGUE SPÉLÉOLOGIQUE DE FRANCHE-COMTÉ

Ligue Spéléologique de Franche-Comté COLLONDON 39130 Clairvaux Tél. (84) 25.75.52 Compte bancaire: B.N.P., agence de Champagnole No 050 94 703

> Cette gestion n'empèche pas d'ailleurs les spéléos de venir à Romain ainsi que votre association pour laquelle nous avons maintes fois réaliser des guidages, avec les spéléos inventeurs de la cavité.

Quant au film "Grottes en péril" nous ne pouvons que constater l'amalgame qui est fait entre vrais spéléos , randonneurs , commerçants , vandales et groupe-ments de masse typpe MJC . Est-ce le fait du hasard dû à l'objectif du film, qui prime sur les moyens pour aboutir ou est-ce une mise en condition des médias , des administrations et de l'opinion publique pour parvenir à une restrictic voire une réglementation de notre activité? La question est posée et nous serions vivement intéressés d'en débattre avec vous.

Il est certain que quelque soit la réponse qui nous sera donnée celà n'empèchera pas les médias de faire cet amalgame très préjudiciable pour nous et notre activité. Quant à l'utilisation de personnes, qui ne vont plus sous terre depuis près de 20 ans pour dénigrer les spéléos et de propriétaires qui accisent à Fourbanne "les spéléos" de laisser ouvertes les tarrières, celà n'est pas très réussi sauf auprès des médias. Si une détestable ambiance régnait dans les milieux spéléos jusqu'à ces dernières années, il en est plus de même aujourd'hui grace à une "prise de conscience "collective au sein de la communauté spéléologique. C'est dans les clubs structurés que se fait l'éducation des spéléos mais malheureusement, il y a de nombreux francs- tireurs et inorganisés que nous ne pouvons malgré nous controler.

Veuillez recevoir , Monsieur le Secrétaire , l'expression de nos sentiments respectueux.

pour la commission

le responsable R Brun

